

SURVEILLANCE DE LA RADIOACTIVITE ATMOSPHERIQUE ET AQUATIQUE **BALISES D'AVIGNON**

Rapport N°10-137

RAPPORT MENSUEL
OCTOBRE 2010

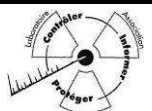


CNPE du Tricastin et tours de refroidissement de l'usine EURODIF – Photo CRIIRAD



Rhône en amont du barrage de retenue de Villeneuve-lès-Avignon – Photo CRIIRAD

Document réalisé par le **laboratoire de la CRIIRAD**
pour la **Mairie d'Avignon**



LABORATOIRE DE LA CRIIRAD
471, avenue Victor HUGO – 26000 VALENCE

☎ 04 75 41 82 50
📠 04 75 81 26 48

<http://www.criirad.org>
balises@criirad.org

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SYNTHESE - AIR	3
SYNTHESE - EAU	4
BALISE ATMOSPHERIQUE	6
1 RADIOACTIVITE ARTIFICIELLE	6
1.1 PRESENTATION	6
1.1.1 AEROSOLS	7
1.1.2 IODE	7
1.2 RESULTATS DES CONTROLES AUTOMATIQUES EN CONTINU	8
1.2.1 GRAPHES	8
1.2.2 COMMENTAIRES	9
1.3 RESULTATS DES CONTROLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA	9
1.3.1 TABLEAU	9
1.3.2 COMMENTAIRES	9
2 RADIOACTIVITE NATURELLE	10
2.1 QU'EST-CE QUE LE RADON ?	10
2.2 RADON : RESULTATS DES CONTROLES AUTOMATIQUES EN CONTINU	11
2.2.1 GRAPHE	11
2.2.2 TABLEAU DE SYNTHESE	11
2.2.3 COMMENTAIRES	12
BALISE AQUATIQUE	13
1 PRESENTATION	13
1.1 POURQUOI ANALYSER L'EAU ?	13
1.2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA BALISE	13
1.3 CONTROLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA	13
1.4 INFLUENCE DES CONDITIONS CLIMATIQUES	14
2 CONTROLES AUTOMATIQUES EN CONTINU	15
2.1 GRAPHES	15
2.2 COMMENTAIRES	16
3 CONTROLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA	17
ANNEXE : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA BALISE ATMOSPHERIQUE	18
ANNEXE : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA BALISE AQUATIQUE	19
LABORATOIRE CRIIRAD	21

Avertissement : toutes les valeurs horaires sont données en heures T.U. (temps universel). Pendant les heures d'été, il faut ajouter 2 heures pour revenir à l'heure locale, alors que pendant la période d'hiver, il faut ajouter 1 heure.

SYNTHESE - AIR**1) TECHNIQUE**

Pendant le mois :

- aucun problème technique n'a été rencontré,
- le taux de fonctionnement a été de 100%¹.

2) RESULTATS DES CONTRÔLES

Aucune contamination n'a été détectée pendant le mois.

CONTRÔLES AUTOMATIQUES EN CONTINU**Voie alpha direct**

Les activités volumiques sont restées inférieures au seuil de détection (1 Bq/m³).

Voie bêta direct

Les activités volumiques sont restées inférieures au seuil de détection (1 Bq/m³).

Voie bêta retardé (temps t + 5j 10h)

Les activités volumiques sont restées inférieures au seuil de détection (0,01 Bq/m³).

Voie iode

Les activités volumiques sont restées inférieures au seuil de détection (1 Bq/m³).



CONTRÔLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA**Analyse en laboratoire du filtre bimestriel**

L'analyse du filtre bimestriel a permis de dresser un bilan de l'impact radiologique en France (Vallée du Rhône) des incendies de forêts de Russie qui ont affecté des territoires contaminés (Tchernobyl, Mayak) et menacé directement des sites nucléaires (notamment Sarov, Novovoronej). **L'analyse a confirmé l'absence d'impact mesurable de ces incendies sur la France entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2010.**

Pour les mois de juillet et août, l'activité volumique moyenne en césium 137 est restée inférieure au seuil de détection (1,4 µBq/m³).

Analyse en laboratoire d'une cartouche hebdomadaire

L'analyse d'une cartouche du trimestre sera présentée dans le dernier rapport mensuel du trimestre.

	EMETTEUR	APPROBATION
Nom	J. MOTTE	CHAREYRON
Date	08/12/10	8/12/10
Signature		

¹ A l'exception des prélèvements hebdomadaires pour lesquels les pompes de la balise sont arrêtées pendant 5 à 15 minutes ainsi que des coupures d'alimentation électrique d'une durée inférieure à 3 heures survenues à 2 reprises les 8 et 26 octobre.

SYNTHESE - EAU

1) TECHNIQUE

- La balise connaît depuis le 26 octobre des artefacts de mesure qui se produisent de façon aléatoire sur la voie Gamma Total (ceux-ci se sont produits à 7 reprises entre le 26 et le 29 octobre), et dans une moindre mesure sur la voie Iode 131 (à une reprise le 28 octobre). Ces artefacts se caractérisent par des épisodes de dépassement brefs (d'une durée de l'ordre de 15 à 45 minutes) avec des valeurs aberrantes qui déclenchent l'alarme d'astreinte et le prélèvement immédiat d'échantillons d'eau en sortie de cuve par le préleveur automatique de la balise. Ces dépassements sont suivis par la mesure immédiate de valeurs proches du bruit de fond.
- Le laboratoire de la CRIIRAD a procédé à des interventions spécifiques les 26, 27 et 28 octobre à la balise pour vérifier le fonctionnement de la balise et récupérer les échantillons pour les analyser. Les analyses des échantillons d'eau, effectuées par spectrométrie gamma au laboratoire de la CRIIRAD, ont permis d'écartier rapidement l'hypothèse d'une contamination radiologique de l'eau du Rhône².
- Les hypothèses concernant l'origine de ces artefacts se sont orientées vers un dysfonctionnement de l'électronique de la balise. S'agissant d'une anomalie technique, il a été décidé de retirer la balise du système d'astreinte de façon temporaire à partir du 28 octobre pour éviter les appels intempestifs liés aux dépassements aberrants. Le laboratoire de la CRIIRAD a lancé, en liaison avec la société Berthold, une campagne de vérification des composants électroniques, par étapes :
 - 4 novembre : changement de l'onduleur protégeant la partie électronique de la balise ;
 - 16 novembre : changement de l'alimentation électrique de la partie électronique.
- Des tests effectués à la balise ont également montré qu'en dehors des brèves périodes de dysfonctionnement, la balise fonctionnait correctement et était en mesure de détecter des contaminations ou des pics liés aux précipitations.
- Aucun nouveau dépassement aberrant ne s'est produit depuis le 10 novembre.
- Compte tenu de ces événements, le taux de fonctionnement hors astreinte a été de 97,3% en octobre.

2) RESULTATS DES CONTRÔLES

Aucune contamination n'a été détectée pendant le mois.

CONTRÔLES AUTOMATIQUES EN CONTINU

Voie gamma total

En dehors des périodes pour lesquelles des artefacts de mesures ont été observés, le seuil de détection (1,5 Bq/l) a été dépassé à plusieurs reprises au cours du mois. Le premier seuil d'alerte (10 Bq/l) a été dépassé à une reprise le 24 octobre. L'activité volumique maximale, mesurée le 24 octobre, a été de 18 Bq/l.

² Par mesure de précaution, le laboratoire de la CRIIRAD s'est également informé auprès du réseau officiel de l'IRSN des résultats des mesures effectuées en continu à la balise d'eau de Vallabrègues (Gard), qui ont confirmé également l'absence de contamination de l'eau du Rhône.



Voie iode 131

Le seuil de détection (1 Bq/l) a été dépassé à plusieurs reprises au cours du mois. Le premier seuil d'alerte (3,5 Bq/l) a également été dépassé à une reprise le 24 octobre. L'activité volumique maximale, mesurée le 24 octobre, a été de 5,7 Bq/l.

Les dépassements mesurés lors des contrôles en continu sont liés à la variation de la charge et du débit du Rhône (lors de fortes pluies ou de crues) et ne constituent pas une anomalie. Les dépassements liés aux artefacts de mesures n'ont pas été pris en compte dans ce bilan.

CONTRÔLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA**Analyse en laboratoire d'un échantillon d'eau du Rhône**

L'analyse bimestrielle a été effectuée sur un échantillon prélevé le 26 octobre.
Aucun radionucléide émetteur gamma n'a été détecté.

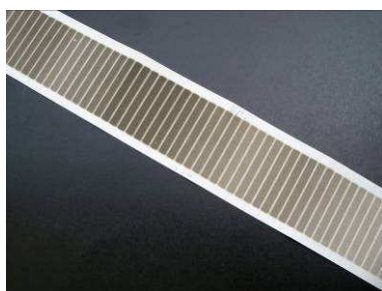
	EMETTEUR	APPROBATION
Nom	J. MOTTE	CHAREYRON
Date	08/12/10	8/12/10
Signature		

BALISE ATMOSPHERIQUE

1 RADIOACTIVITE ARTIFICIELLE

1.1 Présentation

La balise atmosphérique est constituée d'un dispositif qui aspire l'air à contrôler par un système de pompes et le fait circuler dans plusieurs modules de piégeage. Un filtre papier retient les aérosols pour contrôle automatique continu des radionucléides émetteurs alpha et bêta. Une cartouche à charbon actif (remplacée chaque semaine par un technicien du service environnement hygiène santé de la ville d'Avignon) piège les gaz pour contrôle automatique continu en particulier de l'iode 131.



Filtre papier (aérosols)



Cartouche à charbon actif (gaz)

Les filtres et les cartouches peuvent être prélevés et soumis à des analyses complémentaires par spectrométrie gamma au laboratoire³ CRIIRAD afin d'identifier et de quantifier précisément la nature et l'activité de chacun des radioéléments émetteurs gamma. En situation courante, l'intégralité du filtre est analysée tous les deux mois et une cartouche hebdomadaire est analysée chaque trimestre. Ces contrôles peuvent également être réalisés sans délai en cas de détection de contamination par la balise.



Analyse par spectrométrie gamma

³ Le laboratoire de la CRIIRAD est agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour le dosage des émetteurs gamma dans les matrices biologiques et les matrices gaz, ainsi que pour le dosage des gaz halogénés.

1.1.1 Aérosols

Hors situation accidentelle, la radioactivité artificielle de l'air est due principalement :

- au reliquat des radionucléides dispersés par les essais nucléaires effectués dans l'atmosphère principalement dans les années 50/60,
- à la remise en suspension des retombées de Tchernobyl (1986),
- aux installations nucléaires (dont les centrales) qui, en fonctionnement normal, rejettent des éléments radioactifs dans l'atmosphère.

Selon leur mode de désintégration, ces radionucléides sont émetteurs bêta ou, dans une plus faible proportion, émetteurs alpha. Dans de nombreux cas, la désintégration s'accompagne de l'émission de rayonnements gamma.

La balise mesure en continu l'activité volumique globale des émetteurs alpha et bêta contenus dans les aérosols. Afin que la surveillance de la contamination artificielle ne soit pas perturbée par les fluctuations des niveaux de radon, gaz radioactif émanant du sol et naturellement présent dans l'atmosphère, le détecteur comptabilise séparément la radioactivité naturelle. De plus, les radioéléments bêta sont mesurés une seconde fois 5 jours après les mesures directes de manière à affiner les résultats. En effet, le « bruit de fond » des mesures différées est nettement plus bas que celui des mesures directes du fait de la quasi-disparition des descendants à vie courte du radon.

La **limite de détection des mesures directes (alpha et bêta)** est de **1 Bq/m³** ; la **limite de détection des mesures retardées (bêta)** est de **0,01 Bq/m³**. Pour l'**analyse de filtre mensuel** par spectrométrie gamma au laboratoire CRIIRAD, la **limite de détection** est **inférieure à 0,01 mBq/m³ pour le césium 137** (comptage d'environ 50 000 s).

1.1.2 Iode

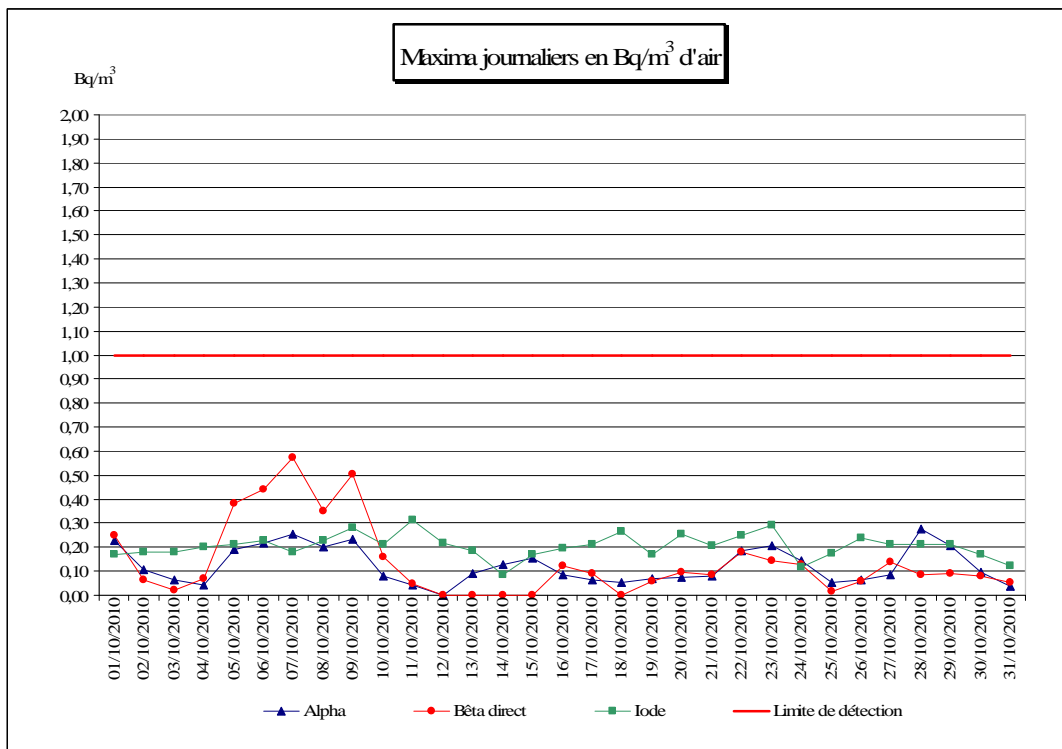
En cas d'incident, de nombreux produits de fission volatils peuvent être rejetés de façon conséquente dans l'air extérieur. L'expérience montre que parmi ces substances, l'une de celles qui a l'impact sanitaire le plus important est l'iode 131 (émetteur bêta/gamma de période physique égale à 8 jours). Afin de mesurer en continu l'activité volumique de l'air en iode 131, la balise possède un dispositif de piégeage des gaz (cartouche à charbon actif) mesuré par un détecteur gamma dont la fenêtre de mesure (291-437 keV) est centrée sur le principal pic de l'iode 131 (364,5 keV).

La **limite de détection des mesures directes d'iode 131** est de **1 Bq/m³**. Pour l'**analyse mensuelle d'une cartouche hebdomadaire** par spectrométrie gamma au laboratoire CRIIRAD, la **limite de détection** est typiquement **inférieure à 0,1 mBq/m³** pour l'iode 131 (comptage d'environ 50 000 s).

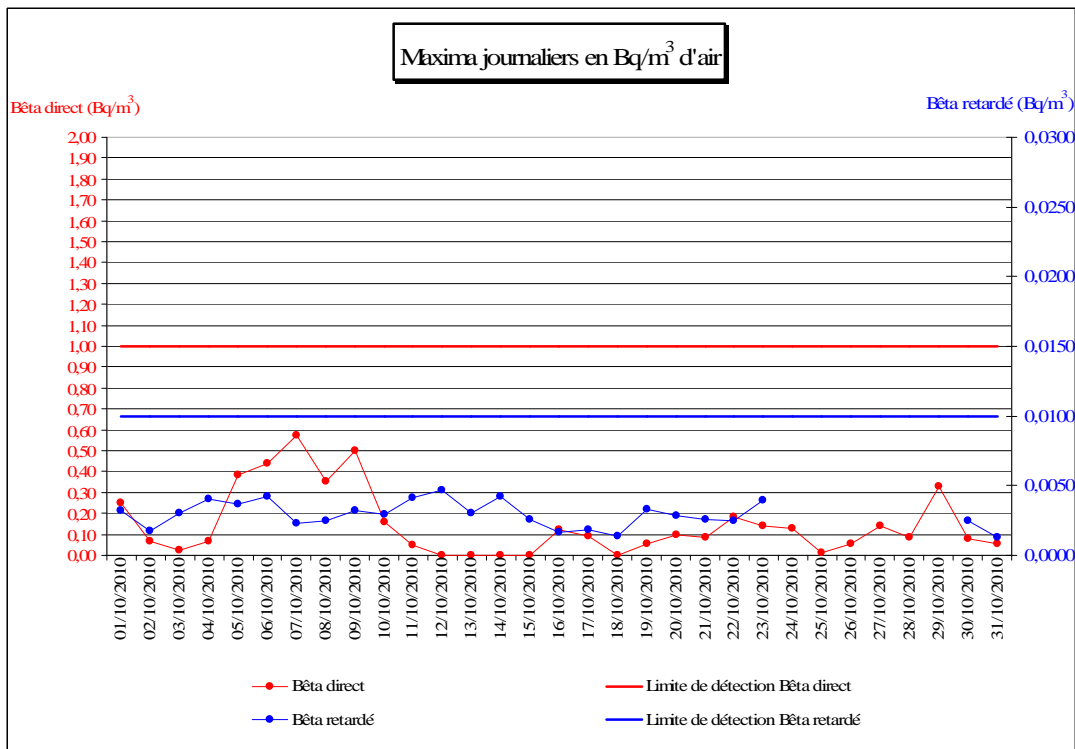
1.2 Résultats des contrôles automatiques en continu

1.2.1 Graphes

Mesures directes (alpha-bêta-iode)



Bêta direct (temps t) - bêta retardé (temps t + 5j 10h)⁴



⁴ Les mesures « bêta retardé » ne sont pas effectuées pendant les 5j 10h suivant un prélèvement de filtre. Dans le graphe ci-dessus, les résultats « bêta retardé » réalisés à « t + 5j10h » sont représentés à « t » afin d'être comparés aux résultats « bêta direct » correspondants.

1.2.2 Commentaires

Alpha, bêta direct, iode 131

Toutes les valeurs sont restées inférieures au seuil de détection (1 Bq/m³).

Bêta retardé

Aucune mesure n'a été effectuée entre le 24 et le 29 octobre du fait du changement du rouleau de filtre par les Services Techniques de la Ville d'Avignon le 29 octobre (cf. note 3 page 8).

Pendant la période de mesure, toutes les valeurs sont restées inférieures au seuil de détection (0,01 Bq/m³).

1.3 Résultats des contrôles différés par spectrométrie gamma

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'analyse du dernier filtre bimestriel. L'analyse de la cartouche prélevée au cours du trimestre sera présentée dans le dernier rapport mensuel du trimestre.

1.3.1 Tableau

Le tableau ci-dessous présente pour le césium 137, le césium 134, l'iode 131 (radioactivité artificielle) et le béryllium 7⁵ (radionucléide naturel) la limite de détection (précédée du signe <) ou l'activité mesurée (suivie de la marge d'incertitude) exprimés en millibecquerels par mètre cube (mBq/m³).

Type d'échantillon	Début du dépôt	Fin du dépôt	Date de prélèvement	Date d'analyse	N° d'analyse	Cs 137 (mBq/m ³)	Cs 134 (mBq/m ³)	Be 7 (mBq/m ³)	I 131 (mBq/m ³)
Filtre	01/07/10 00:00	01/09/10 00:00	01/09/10	03/09/10	25 458	< 0,001	< 0,001	3,7 ± 0,4	-

Légende

± : indique la marge d'incertitude associée à la mesure.

< : signifie que le radionucléide n'a pas été détecté : la valeur annoncée constitue le seuil de détection en dessous duquel le radionucléide n'est pas détectable.

1.3.2 Commentaires

L'analyse du filtre des mois de juillet et août permet de dresser un bilan d'ensemble de l'impact radiologique en France des feux de forêts en Russie. Afin d'améliorer la sensibilité de détection, le comptage a été poursuivi sur près de 4 jours.

Aucun radionucléide artificiel émetteur gamma n'a été détecté, traduisant l'absence d'impact mesurable des incendies sur la France pour la période considérée. L'activité en césium 137 sur les poussières retenues par le filtre est restée indétectable : inférieure au seuil de détection de 1,4 µBq/m³.

L'activité volumique en béryllium 7 correspond aux niveaux habituellement mesurés.

⁵ Le béryllium 7 est donné à titre indicatif. C'est un produit radioactif naturel qui se forme dans les couches de la haute atmosphère et se dépose de manière assez homogène sur le sol.

2 RADIOACTIVITE NATURELLE

2.1 Qu'est-ce que le radon ?

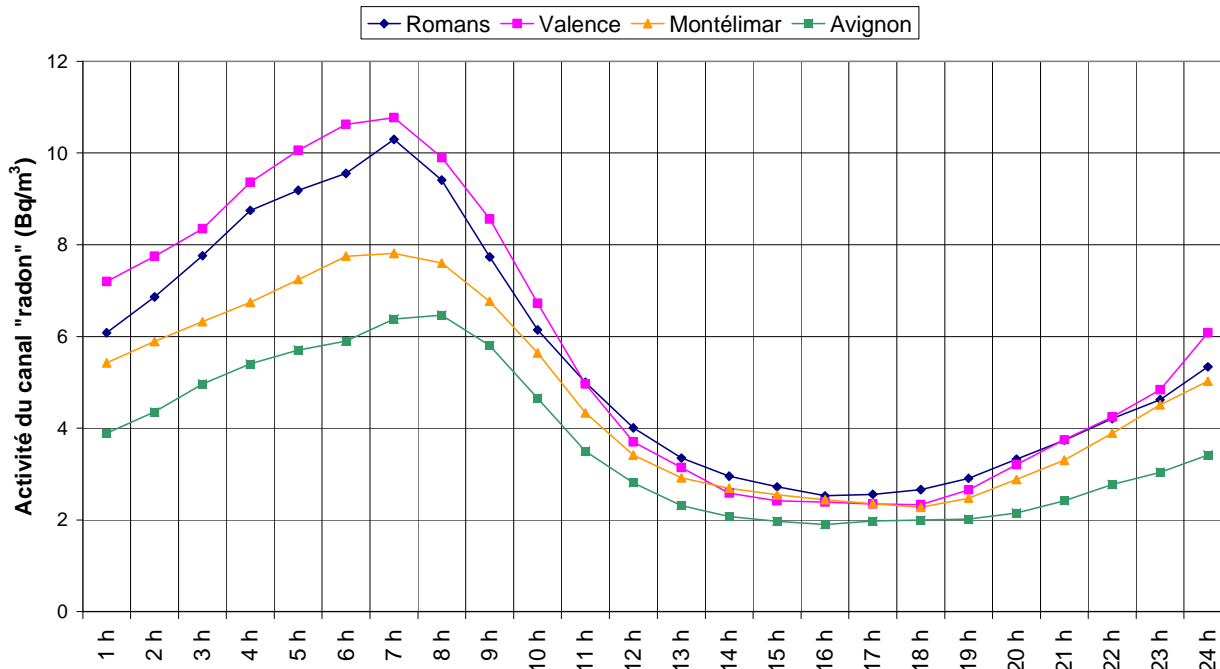
La balise mesure la concentration des descendants émetteurs alpha et bêta du radon (radon 222 et radon 220) présent dans l'atmosphère. Le radon est un gaz radioactif naturel descendant de l'uranium 238 (pour le radon 222) et du thorium 232 (pour le radon 220) contenus dans le sol.

La concentration du radon 222 dans l'atmosphère varie en fonction de différents paramètres :

- la teneur du sol en uranium 238 (radon 222) et thorium 232 (radon 220), très variable selon la nature du sol (plus importante par exemple dans les régions granitiques que dans les régions calcaires),
- la porosité du sol (qui favorise ou limite l'émanation du radon),
- les conditions météorologiques qui influent à la fois sur l'émission du radon et sur sa dispersion (vent, pression, température, pluie, neige, ...).

Elle varie généralement de quelques becquerels à quelques dizaines de becquerels par mètre cube d'air, pour un climat tempéré continental. Il existe quelques exceptions, comme les secteurs d'extraction d'uranium où les teneurs en radon dans l'air ambiant peuvent être de plusieurs centaines de becquerels par mètre cube voire au-delà.

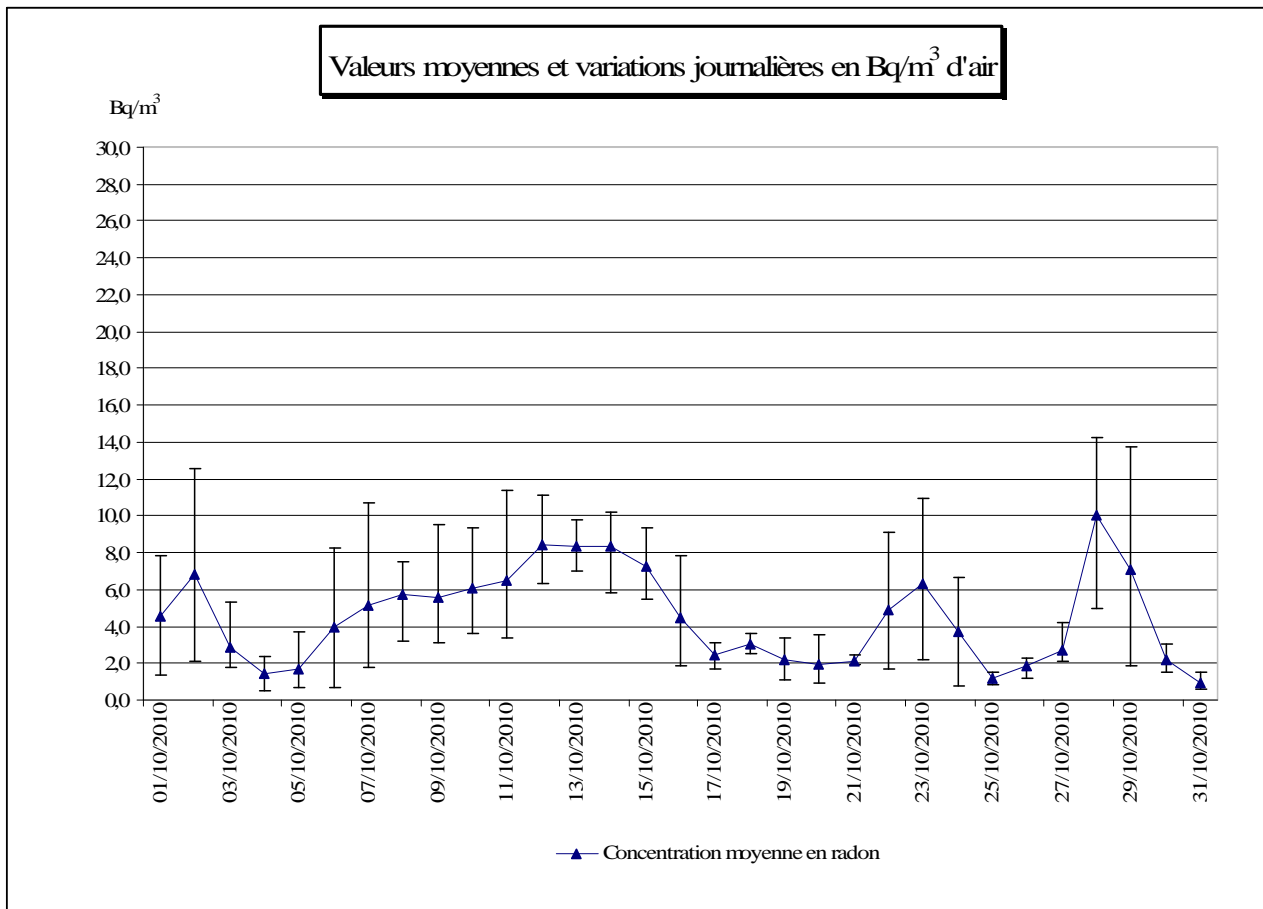
Radon - Activités horaires moyennes mesurées par les balises en septembre 2000



Exemple de variations journalières

2.2 Radon : résultats des contrôles automatiques en continu

2.2.1 Graphe⁶



2.2.2 Tableau de synthèse

Valeur horaire maximum relevée le 28/10/2010 à 22h00	14,2 Bq/m ³
Valeur horaire minimum relevée le 04/10/2010 à 19h00	0,5 Bq/m ³
Ecart le plus important le 29/10/2010	Ecart de 11,9 Bq/m ³
Ecart le plus faible le 21/10/2010	Ecart de 0,6 Bq/m ³
Moyenne mensuelle	4,5 Bq/m³

⁶ Ce graphe présente pour chaque jour l'activité volumique horaire maximale, l'activité volumique horaire minimale et la moyenne journalière des activités volumiques horaires.

2.2.3 Commentaires

Aucune anomalie particulière n'a été mesurée. Les concentrations en radon sont normales pour la vallée du Rhône et la saison.

Les données mensuelles peuvent être comparées au tableau ci-dessous qui synthétise les résultats de l'année 2009 pour la balise atmosphérique d'Avignon.

AVIGNON	Minima	Moyennes	Maxima
janv-09	0,9	6,5	18,8
févr-09	0,3	2,4	9,9
mars-09	0,4	2,4	12,6
avr-09	0,3	3,1	13,6
mai-09	0,4	2,7	10,5
juin-09	0,4	2,9	9,6
juil-09	0,5	2,8	9,5
août-09	0,8	4,2	14,9
sept-09	0,5	5,7	14,7
oct-09	0,6	4,6	20,4
nov-09	0,4	5,7	22,8
déc-09	0,6	4,4	11,7
2009	0,3	3,9	22,8

Activités volumiques du canal « radon » mesurées en 2009 (résultats en Bq/m³)

BALISE AQUATIQUE

1 PRESENTATION

1.1 Pourquoi analyser l'eau ?

Les nombreuses installations nucléaires de la vallée du Rhône rejettent de manière chronique des substances radioactives dans le milieu aquatique. Compte tenu des facteurs de dilution et de l'éloignement des différentes installations, il est difficile d'effectuer, à partir d'un seul point de mesure, un suivi des rejets liquides courants. Toutefois, il est primordial de disposer d'une balise qui mesure de manière continue la radioactivité du fleuve en aval des principales installations afin de détecter, en cas d'incident, une augmentation de ces rejets dans le Rhône.



Local dans lequel est installée la balise aquatique

1.2 Principe de fonctionnement de la balise

La balise aquatique est constituée d'un dispositif qui prélève en permanence l'eau du Rhône grâce à un dispositif de pompage et la fait transiter dans une cuve de comptage équipée d'un spectromètre gamma dont l'électronique comporte deux voies de comptage :

- une première voie (gamma total) prend en compte les rayonnements gamma détectés dans l'eau de la cuve sur une gamme de 100 et 2 000 keV en énergie. Cette mesure permet de suivre en continu l'évolution de la radioactivité globale de l'eau. Cette mesure globale ne permet toutefois pas d'identifier les radionucléides à l'origine du rayonnement ;
- la deuxième voie de mesure (iode 131) est centrée autour de l'énergie gamma de l'iode 131 (364 keV). L'iode 131 est l'un des radionucléides émetteurs gamma dont les rejets pourraient être très significatifs en cas d'incident sur une centrale électronucléaire.

1.3 Contrôles différés par spectrométrie gamma

L'eau du Rhône peut être prélevée et soumise à des analyses complémentaires par spectrométrie gamma au laboratoire CRIIRAD. Ces analyses permettent d'identifier et de doser les radionucléides émetteurs gamma, et notamment les descendants du radon 222.

En situation courante, un échantillon d'eau du Rhône est prélevé par le service hygiène santé de la mairie d'Avignon en amont du Pont Saint-Bénézet sur l'ancien site de la capitainerie à Avignon et analysé par le laboratoire CRIIRAD. Ce type de contrôle peut également être réalisé sans délai en cas de détection de contamination par la balise, grâce au service d'astreinte permanent du service hygiène santé de la mairie d'Avignon et du laboratoire CRIIRAD. En effet,

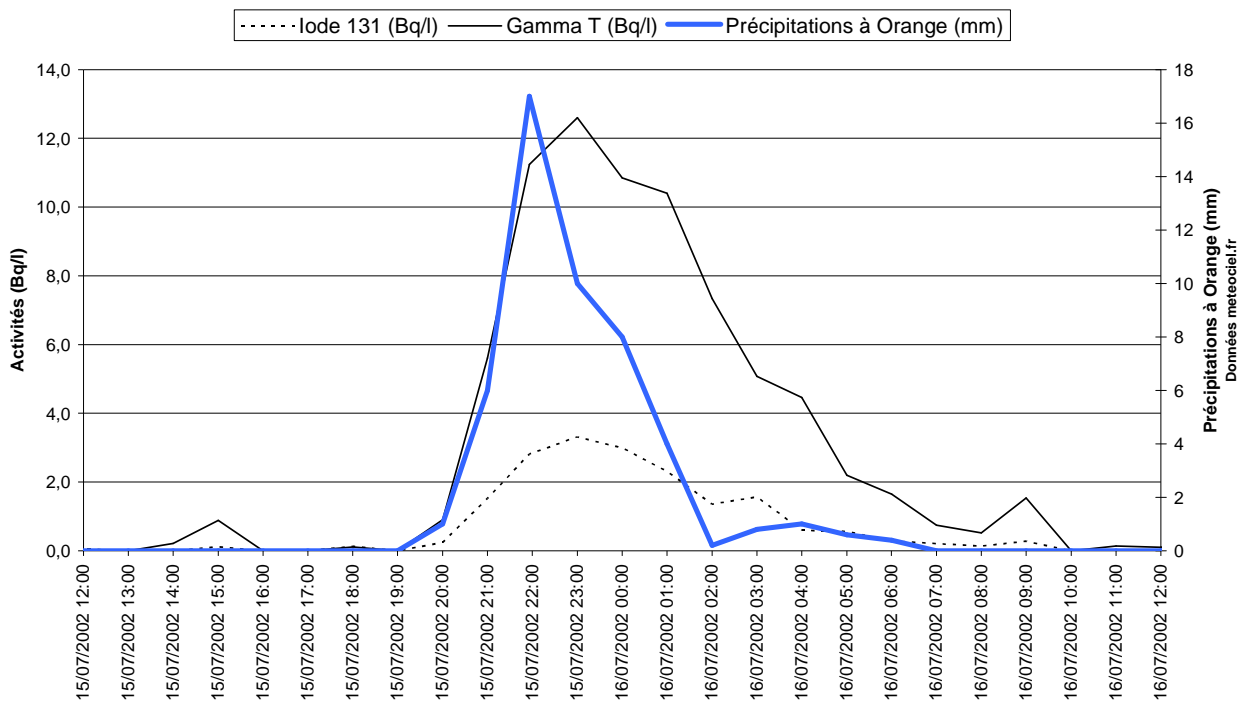
un préleveur automatique permet d'échantillonner l'eau en cas de dépassement des seuils d'alerte.

1.4 Influence des conditions climatiques

Les activités volumiques détectées par la voie gamma total et, dans une moindre mesure, par la voie iode 131, sont influencées par les conditions climatiques. En effet, lors des épisodes de pluie, le radon 222 naturellement présent dans l'air et le sol du bassin versant du Rhône est lessivé vers le fleuve. La présence des descendants du radon émetteurs gamma dans l'eau du Rhône entraîne une augmentation des valeurs mesurées par la balise. Selon l'intensité de l'épisode pluvieux, cette augmentation peut induire un dépassement du seuil détection (1,5 Bq/l pour la voie gamma total et 1 Bq/l pour la voie iode 131), du seuil d'alerte de niveau 1 (10 Bq/l pour la voie gamma total et 3,5 Bq/l pour la voie iode 131) voire, exceptionnellement, du seuil d'alerte de niveau 2 (20 Bq/l pour la voie gamma total et 10 Bq/l pour la voie iode 131).

En cas de dépassement de seuil, l'étude du ratio entre les activités volumiques des deux voies de mesure permet de vérifier que l'augmentation est bien due aux conditions climatiques⁷.

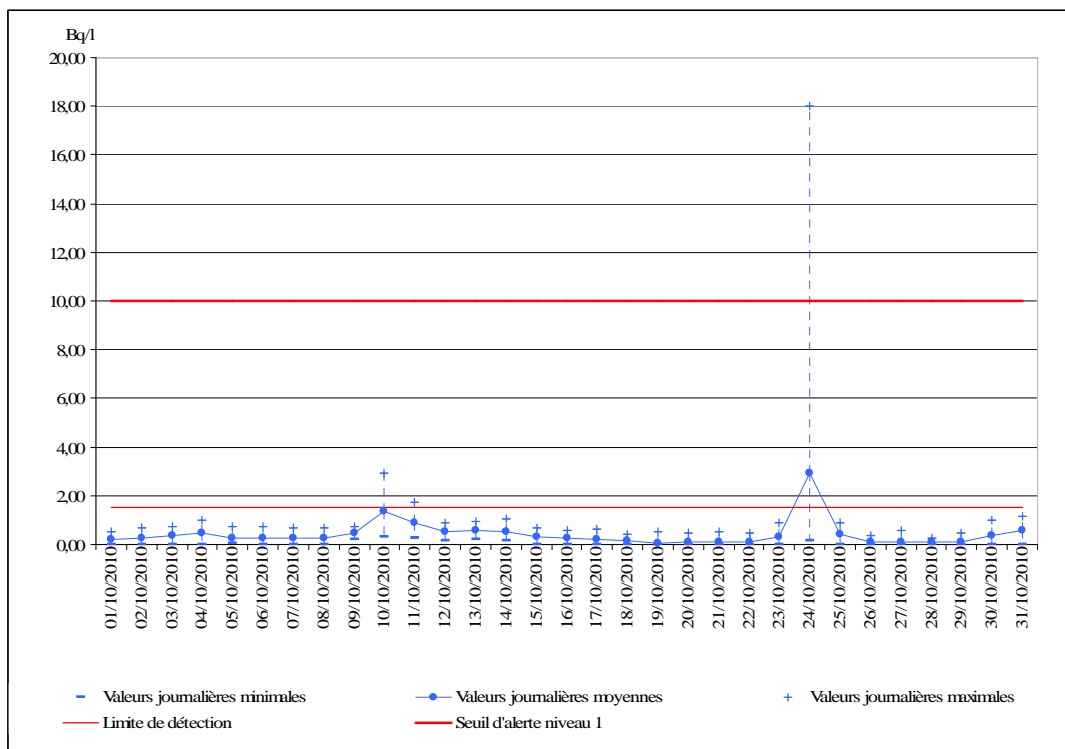
Balise aquatique d'Avignon - Exemple de dépassement dû aux précipitations



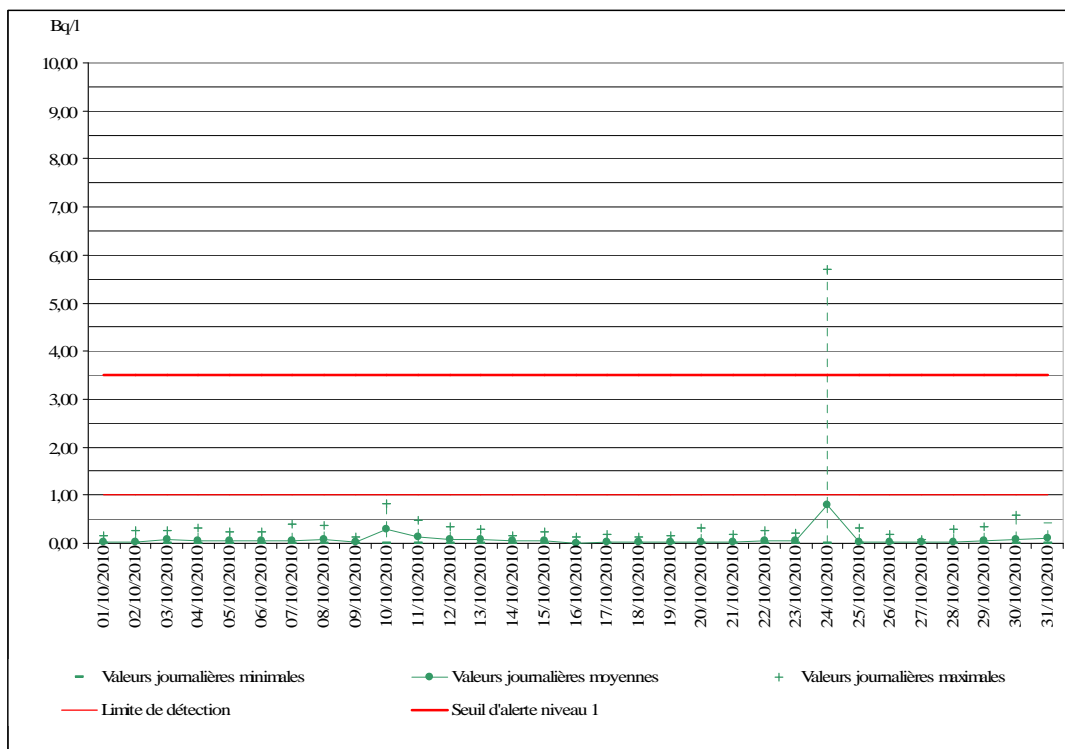
⁷ L'expérience montre que lors d'un épisode orageux (dépassement ponctuel), le ratio gamma total / iode 131 est compris entre 3 et 4,5. Lors d'un épisode de type crue (dépassement progressif), le ratio gamma total / iode 131 est compris entre 4,5 et 6,3.

2 CONTROLES AUTOMATIQUES EN CONTINU

2.1 Graphes



Evolution des activités volumiques de la voie « gamma total » au cours du mois

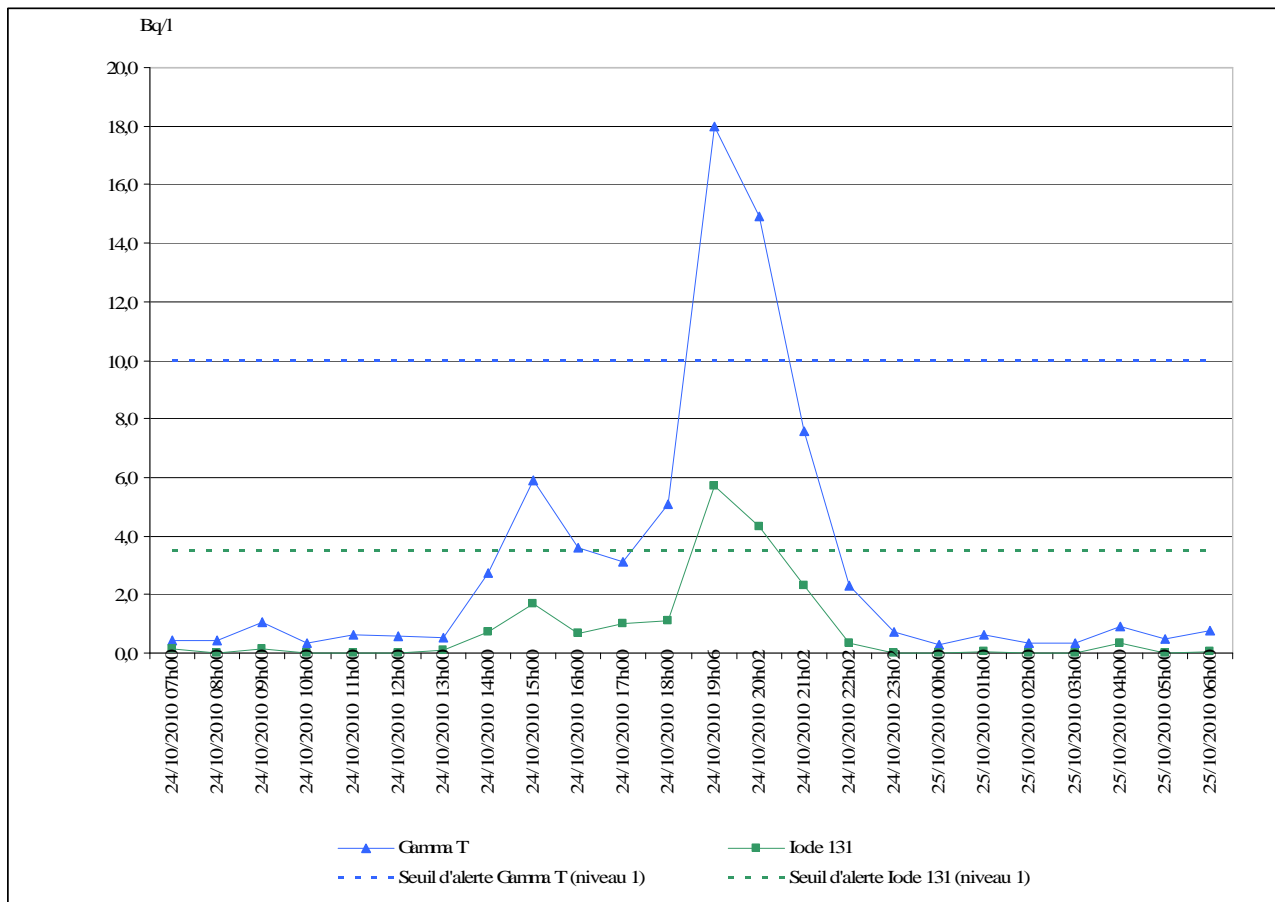


Evolution des activités volumiques de la voie « iode 131 » au cours du mois

Note : les dépassements liés aux artefacts de mesures observés sur la voie gamma total en fin de mois n'ont pas été représentés sur les graphiques (voir page suivante).

**Activités mesurées sur les voies "Iode 131" et "rayonnement Gamma Total"
entre le 24/10/2010 07h00 et le 25/10/2010 06h00.**

Maximum mensuel (voie "rayonnement gamma total") : 18 Bq/l. Observé le 24/10/2010 à 19h06.



Evolution des activités volumiques des deux voies de mesure pendant les 24 heures au cours desquelles le maximum mensuel a été mesuré

2.2 Commentaires

Voie gamma total

Des dépassements ponctuels de la limite de détection (1,5 Bq/l) ont été observés les 10 et 11 octobre ainsi que le 24 octobre. Le premier seuil d'alerte (10 Bq/l) a été dépassé à une reprise ; l'activité maximale, mesurée le 24 octobre à 19h06 TU, a été de 18 Bq/l.

Voie iode 131

Des dépassements ponctuels de la limite de détection (1 Bq/l) ont été observés le 24 octobre. Le premier seuil d'alerte (3,5 Bq/l) n'a jamais été dépassé ; l'activité maximale, mesurée le 24 octobre à 19h06 TU, a été de 5,7 Bq/l.

Les dépassements observés au cours du mois sont liés aux conditions climatiques (épisodes pluvieux ou crues).

Des dépassements liés aux artefacts de mesures (voir partie technique de la synthèse en page 4) ont eu lieu à plusieurs reprises sur la voie Gamma Total les 26, 27 et 28 octobre et à une reprise le 28 octobre sur la voie iode 131. Ces dépassements étant liés à un dysfonctionnement technique, ils ne sont donc pas représentatifs des activités réelles mesurées dans l'eau du Rhône et par conséquent ne figurent pas sur les graphiques du présent rapport.

3 CONTROLES DIFFERES PAR SPECTROMETRIE GAMMA

Les dépassements du seuil d'alerte observés sur la voie Gamma Total consécutifs au dysfonctionnement électrique ont entraîné un échantillonnage automatique de l'eau de la cuve par le préleveur de la balise. L'analyse de l'échantillon prélevé automatiquement le 26 octobre en sortie de cuve est présentée ci-dessous.

Type d'analyse	Date de prélèvement	Date d'analyse	N° d'analyse	Rn 222* (Bq/l)	I 131 (Bq/l)	Cs 137 (Bq/l)	K 40 (Bq/l)
Courte	26/10/10	26/10/10	25 556	< 1,7	-	-	-
Longue	26/10/10	26/10/10	25 558	-	< 0,07	< 0,08	< 3,8

Légende ± : indique la marge d'incertitude associée à la mesure.
< : signifie que le radionucléide n'a pas été détecté : la valeur annoncée constitue le seuil de détection en dessous duquel le radionucléide n'est pas détectable.
* : l'activité du radon 222 est exprimée à la date de prélèvement et déterminée à partir de la valeur moyenne de ses descendants émetteurs gamma, le bismuth 214 et le plomb 214.

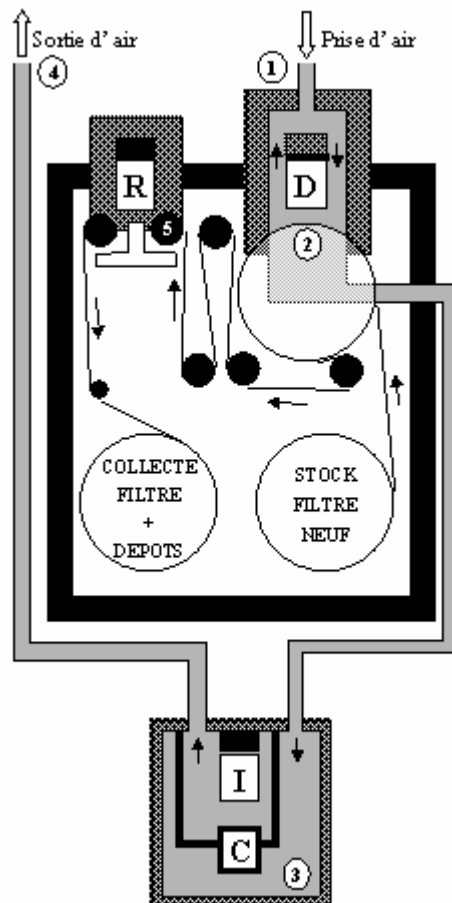
Radioactivité artificielle

Aucun radionucléide artificiel émetteur gamma n'a été détecté.

Radioactivité naturelle

Les activités volumiques des principaux radionucléides naturels émetteurs gamma recherchés sont inférieures aux limites de détection.

ANNEXE : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA BALISE ATMOSPHERIQUE

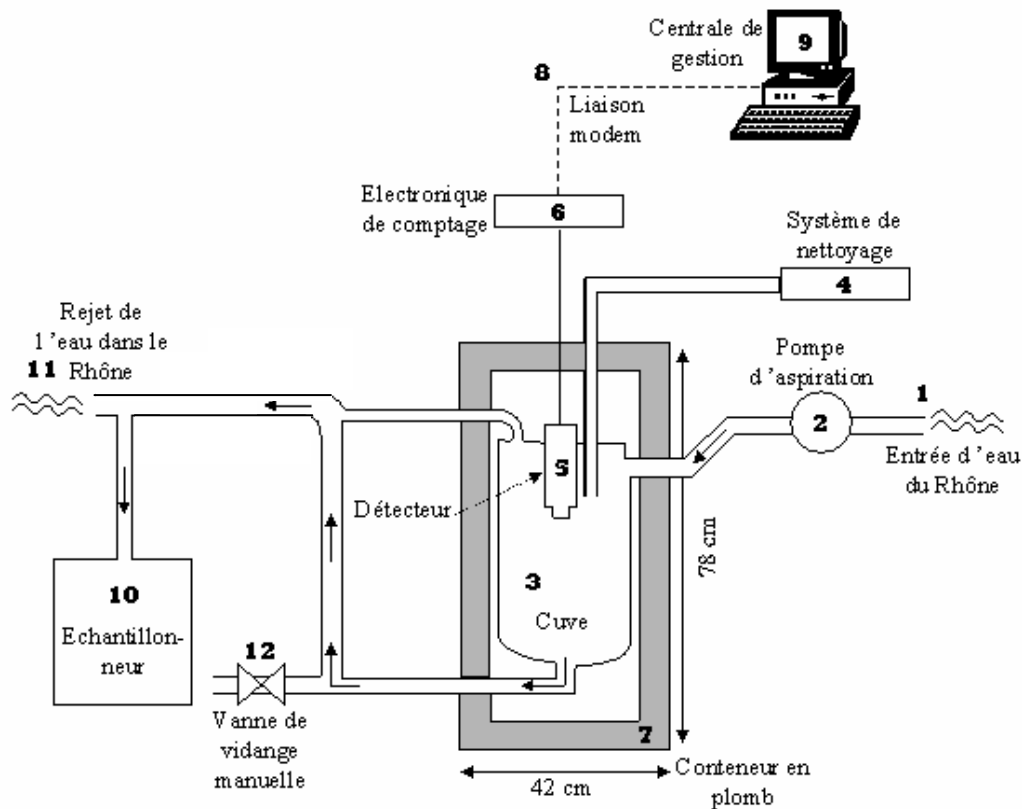


1. L'air extérieur est aspiré par une pompe à un débit nominal de 25 m³/heure.
2. Il passe à travers un filtre déroulant qui retient les particules en suspension dans l'air. Un double détecteur à scintillation (plastique et sulfure de zinc), disposé en regard du filtre (D), mesure en continu les rayonnements alpha et bêta émis par les poussières atmosphériques. Le système de détection permet de différencier la radioactivité artificielle (seuil de détection : 1 Bq/m³) de la radioactivité naturelle.
3. L'air est ensuite canalisé vers la cartouche à charbon actif (C) où un détecteur spécifique de type NaI(I) mesure le rayonnement gamma dans une fenêtre comprise entre 291 et 437 keV centrée sur le principal pic de l'iode 131 (364,5 keV).
4. L'air est rejeté à l'extérieur.
5. Cinq jours après la mesure directe, le filtre passe sous un autre détecteur (R) qui effectue une seconde mesure du rayonnement bêta, dite mesure retardée, avec un niveau de détection plus bas (0,01 Bq/m³), la radioactivité naturelle (descendants à vie courte du radon 222) ayant pratiquement disparu.

Systématiquement... et en cas d'alerte

L'analyse complémentaire du filtre en spectrométrie gamma au laboratoire de la CRIIRAD permet d'identifier et de quantifier précisément les éléments radioactifs qui y sont déposés.

ANNEXE : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA BALISE AQUATIQUE



Les différents dispositifs du système sont détaillés dans les paragraphes qui suivent :

A. Système de prélèvement d'eau en continu (cf. schéma, n°1, 2, 3)

L'eau du Rhône est prélevée grâce à un dispositif de pompage (1), situé sur la canalisation d'entrée d'eau (2), qui assure un débit de 2 à 4 m³/h. Elle transite dans une cuve en acier inoxydable (3) d'une capacité de 25 litres (volume actif : 23 litres) avant d'être évacuée par une sortie d'eau située vers le haut de la cuve. L'intérieur de la cuve est poli et sa partie inférieure est profilée de façon à limiter les dépôts de matières en suspension dans l'eau. Un cylindre en acier inoxydable terminé par un embout en polypropylène est monté dans le couvercle de la cuve, il abrite le détecteur.

B. Le système de nettoyage (cf. schéma, n°4)

Un encrassement de la cuve par dépôt de fines particules peut se produire assez rapidement à cause de la charge de l'eau du Rhône et entraîner une augmentation du bruit de fond dans la cuve, ce qui perturbe les mesures. Pour supprimer ce problème, un compresseur (4) injecte de l'air sous pression quatre fois par jour, à 0h Temps Universel (TU), 6h (TU), 12h (TU) et 18h (TU) : les particules déposées sont entraînées hors de la cuve, et le bruit de fond reste stable. Ce dispositif n'arrête pas le système d'aspiration d'eau et ne perturbe pas les mesures. De plus, il peut être adapté en fonction de la charge de l'eau du Rhône en particules.

C. Le système de détection (cf. schéma, n°5, 6, 7)

Le dispositif de surveillance est basé sur la détection des rayonnements gamma dont l'énergie est comprise entre 0,1 et 2 MeV (Méga électron Volt). Les radionucléides qui n'ont pas d'émission gamma ne sont donc pas détectés. Tel est le cas, par exemple, du tritium ou du strontium 90, émetteurs bêta purs, dont la mesure est délicate et exige des procédures spéciales. Cependant, la plupart des radionucléides rejetés par les installations nucléaires sont des émetteurs gamma (césium 137, césium 134, iode 131, rhodium 106, cobalt 60, cobalt 58, manganèse 54, etc...). Ce mode de contrôle est donc approprié pour la surveillance en continu de la radioactivité de l'eau.

- Description des différents éléments composant le détecteur gamma (5)
 - Le **scintillateur** est inséré dans l'embout en polypropylène. C'est un cristal d'iodure de sodium activé au thallium : NaI (TI). Le rayonnement est absorbé par le scintillateur et converti en photons lumineux.

- Le **photomultiplicateur** convertit ce signal lumineux en signal électrique (émission d'électrons).
- L'**électronique de détection** (6) : le signal électrique ainsi généré passe par un préamplificateur, puis est envoyé vers l'électronique de comptage où s'effectuent les calculs d'activité (cf. partie D).

- Dispositif de comptage (6)

L'électronique associée au détecteur comporte deux voies de comptage distinctes permettant le traitement des deux signaux.

- **Mesure du gamma total** : une première voie prend en compte l'ensemble des rayonnements gamma détectés entre 100 et 2000 keV. Cette mesure permet de suivre en continu l'évolution de la radioactivité globale de l'eau. Il n'est toutefois pas possible de connaître ainsi le spectre de la contamination (mesure globale sans identification des radionucléides).
- Mesure différentielle adaptée au cas de l'**iode 131** : en plus de la mesure de la radioactivité globale, le système de comptage permet de réaliser une mesure différentielle sur une deuxième voie. Actuellement, sur la balise fluviale, cette voie est centrée sur l'énergie gamma de l'iode 131 (fenêtre de 0,32 à 0,40 MeV). Ce réglage a été choisi en vue d'assurer un suivi spécifique de cet élément compte tenu de sa radiotoxicité et de sa présence dans les rejets effectués par les installations nucléaires et la médecine nucléaire.

Remarque : la fenêtre de détection de la voie "gamma total" englobe la fenêtre de la voie "iode 131". Il existe donc une corrélation entre les deux voies ; une augmentation de l'activité en iode 131 induit une augmentation du signal sur la voie "iode 131", mais également sur la voie "gamma total".

- Protection contre le rayonnement parasite

- **Blindage de plomb** (7) : la cuve est insérée dans un conteneur en plomb de 5 cm d'épaisseur, destiné à la protéger des émissions gamma extérieures et à réduire ainsi le bruit de fond ambiant. Le poids total de l'ensemble est d'environ 750 Kg. La partie supérieure est amovible et permet d'accéder à la cuve et au détecteur. Des orifices ont été aménagés afin de permettre le passage des tuyaux de circulation d'eau et d'air ainsi que les liaisons électroniques.
- **Embout en polypropylène** : l'ensemble du système de détection est monté dans un cylindre en acier inoxydable à l'exception de la partie sensible, le scintillateur, qui est enveloppé par du polypropylène.

E. Liaison balise d'eau - centrale de gestion (cf. schéma, n°8, 9)

Les résultats acquis par l'électronique de la balise sont transmis par liaison modem (8) à la centrale de gestion (9) de la CRIIRAD à Valence qui assure le contrôle du fonctionnement de la balise et l'analyse des résultats. En fonctionnement normal, la centrale de gestion interroge la balise deux fois par jour et charge toutes les données en mémoire. En cas de dépassement du seuil d'alarme, la balise alerte immédiatement la centrale de gestion et les techniciens d'astreinte. Les données transférées sont traitées à l'aide d'un logiciel tableur graphique permettant d'élaborer des documents d'analyse et de synthèse.

F. Système d'échantillonnage (cf. schéma, n°10)

En cas de dépassement des seuils d'alarme fixés à 10 Bq/l pour la voie gamma total et à 3,5 Bq/l pour la voie iode, un échantillonnage de l'eau contaminée s'effectue automatiquement (prélèvement d'1 flacon d'1 litre toutes les demi-heures). Celle-ci sera ensuite analysée en spectrométrie gamma au laboratoire de la CRIIRAD pour déterminer et quantifier les radionucléides présents.

NB : l'échantillonneur automatique est actuellement hors service. En cas de nécessité, un prélèvement rapide peut être assuré par le service astreinte de la ville d'Avignon et du laboratoire CRIIRAD.

G. Rejet de l'eau (cf. schéma, n°11, 12)

L'eau est évacuée dans le Rhône par une sortie (11) située vers le haut de la cuve. Une vanne (12), située vers le bas de la cuve, permet de vidanger manuellement la cuve en cas de besoin, notamment lors des opérations de nettoyage.

LABORATOIRE CRIIRAD

Le laboratoire de la CRIIRAD est un laboratoire d'analyse spécialisé dans les mesures de radioactivité et agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) pour les mesures de radioactivité de l'environnement et les contrôles radon. Il est placé sous la responsabilité de M. Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire.

Le laboratoire comprend notamment un service dédié à la gestion des réseaux de balises de contrôle en continu de la radioactivité dans l'environnement. Sept scientifiques et techniciens assurent le fonctionnement de ce service.



RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION DES BALISES

Jérémie MOTTE



RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Bruno CHAREYRON



RESPONSABLE TECHNIQUE

Christian COURBON



RESPONSABLE CONTROLE QUALITE

Julien SYREN



INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES, ANALYSES

Stéphane PATRIGEON



SCRUTATION DES DONNEES

Stéphane MONCHÂTRE



PREPARATION DES ECHANTILLONS

Jocelyne RIBOUËT

EQUIPE D'ASTREINTE

Bruno CHAREYRON, Christian COURBON, Stéphane PATRIGEON, Julien SYREN, Jérémie MOTTE, Corinne CASTANIER et Roland DESBORDES (respectivement directrice et président de la CRIIRAD)